



**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 12 mai 2014 à 20h00**

Présent(e)s :

- M. Jean Berthet, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Myriam Delavy, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Véronique Hirsch et Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahun, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Thomas Jordi, Joseph Menu et Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter van Loon, Maire
Guy Lavorel et Yves Meynard, Adjoint
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

Excusé :

- M. Jean-Louis Kaiser, conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Election des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015
5. Approbation des comptes 2013 :
 - 5.1 Rapport de la commission « finances et sécurité » du 28 avril 2014
 - 5.2 Rapport de la fiduciaire
 - 5.3 Approbation du projet de compte rendu administratif et financier pour 2013
 - 5.4 Délibération D94 : Approbation du compte de fonctionnement et du compte d'investissement 2013, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan au 31 décembre 2013
 - 5.5. Délibération D95 : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir pour 2013

6. Projet de délibération :

6.1 Délibération D96 : Approbation des comptes 2013 :

- a) de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées
- b) de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize »

7. Proposition de motion : Motion M28 du groupe des Verts : *Pour une vitesse raisonnée sur les routes et chemins de la commune : installons un ou plusieurs radars préventifs*

8. Propositions de résolutions : (**)

- 8 a) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, *concernant le règlement du Fonds de décoration de la Commune de Troinex*
- 8 b) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, *concernant le report de l'élection complémentaire de membres du Comité du Fonds de décoration de la commune de Troinex*

9. Election de 3 membres du Comité du Fonds de décoration communal, en remplacement de 3 membres démissionnaires.

10. Propositions individuelles et questions.

M. Berthet, Président, ouvre la séance à 20h00 ; il donne lecture de l'ordre du jour et informe le Conseil qu'il vient de recevoir deux projets de résolutions (**) à ajouter à cet ordre du jour.

M. Forestier demande que ces deux résolutions soient traitées avant le point « Election de 3 membres du Comité du Fonds de décoration ».

M. Berthet propose de prendre en compte cette demande, qui sera soumise à l'acceptation du Conseil avant d'aborder ce point.

Mme Schneider-Bidaux signale qu'elle a remis une lettre au Président qui pourrait rendre les deux résolutions inutiles et elle demande à M. Berthet qu'elle soit lue, ce qui sera fait au point 2 ci-dessous.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

M. Berthet donne lecture d'une lettre de M. Bertrand de Weck, candidat au Comité du Fonds de décoration et en donne lecture. Par cette missive (voir annexe 1), M. de Weck annonce le retrait de sa candidature.

Les membres du Conseil municipal prennent acte de cette décision.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Potter van Loon, Maire :

Arrêt de bus « Moulins-de-Drize » à la route d'Annecy : M. van Loon informe le Conseil que l'autorisation de construire pour l'abri-bus que la commune souhaite aménager à la route d'Annecy, à proximité du carrefour avec le chemin des Moulins-de-Drize, a été délivrée le 22 avril

dernier. La Mairie va donc pouvoir finaliser ce projet (estimation du coût des travaux, etc) en vue du vote du crédit par le Conseil municipal, puis de la réalisation des travaux. Si le crédit peut être voté à la séance du mois de juin, l'abri-bus devrait être installé à la fin de cet été.

Travaux d'entretien du réseau d'assainissement de la commune : M. le Maire rappelle qu'en septembre 2013, le Conseil avait voté un crédit de CHF 100'000.- pour réaliser, en 2013, les travaux de curage et de contrôle des canalisations communales qui étaient initialement prévus en 2014 et en 2015. Il indique que ces travaux ont été faits, comme prévus, en 2013 et qu'ils ont été entièrement financés par la subvention cantonale et par la taxe d'écoulement. En effet, dans un courrier du mois d'avril 2014, la Direction générale de l'eau a confirmé que le coût final de CHF 99'496.75 était pris en charge de la manière suivante :

- CHF 22'884.25 à titre de subvention cantonale (23%)
- CHF 76'612.50 par un prélèvement sur notre compte « taxe d'écoulement ».

Autorisation pour le tir et l'effarouchement d'oiseaux occasionnant des dégâts : la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) a informé les Mairies qu'elle va organiser, le vendredi 23 mai à la Maison de la forêt à Jussy, le contrôle périodique des aptitudes au tir d'oiseaux qui occasionnent des dégâts dans les cultures. En effet, afin de procéder à ce type de tir, il faut suivre un cours qui permet d'obtenir une autorisation valable 3 ans. Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette formation peuvent donc prendre contact avec le secrétaire général de la Mairie ou avec la DGNP.

1ère « Soirée des entreprises troinésiennes » du 8 mai : M. van Loon relève que cette soirée a rencontré un beau succès, avec la participation de plus de 30 entreprises de la commune. Il note par ailleurs la présence de membres de la direction de l'Office Cantonal de l'Emploi, de la Banque Cantonale de Genève, de quelques membres du Conseil municipal et de M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, qui est venu adresser quelques mots à l'assistance.

Demande d'autorisation de construire pour 7 villas au chemin de Drize no 20 : En réponse à la question posée par Mme Schneider-Bidaux lors de la dernière séance du Conseil municipal, M. van Loon indique que la Mairie avait préavisé défavorablement ce projet en raison de l'accès à la parcelle beaucoup trop important (près de 17 mètres) qui était prévu dans les plans. La commune avait demandé aux architectes de prendre contact avec le bureau d'ingénieurs Trafitec SA afin qu'ils adaptent leurs plans à ceux du projet d'aménagement du chemin de Drize. Ce contact a eu lieu, mais la Mairie n'a pas encore vu les nouveaux plans.

Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :

Evénements culturels divers : M. Lavorel annonce les 3 événements suivants :

- **L'apéritif culturel de la Ferme Rosset**, qui aura lieu jeudi 15 mai dès 18h30, à l'occasion de l'exposition de M. Mario Cardinale, peintre.
- **L'inauguration du nouveau local des jeunes**, le 22 mai dès 18h00, en présence des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des jeunes et des voisins.
- **Un concert de musique classique à la Ferme Rosset**, le mardi 27 mai à 20h30, pour l'inauguration du nouveau piano de l'Espace culturel.

M. Lavorel invite les conseillers municipaux à participer nombreux à ces manifestations.

4. Election des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

M. Berthet demande s'il y a des candidats pour les postes de Président(e) et Vice-Président(e).

Présidence :

M. Duquesne présente, pour le groupe PLR, la candidature de **M. Alain Forestier**, qui est élu à l'unanimité.

Vice-Présidence :

Un membre du groupe DC propose la candidature de **M. Lionel Courbat**. Celui-ci est élu à l'unanimité.

Secrétaire et Vice-Secrétaire :

M. Berthet propose de reconduire **M. Olivier Niederhauser** au poste de Secrétaire et **Mme Dominique Schupbach** à celui de Vice-Secrétaire, ce qui est accepté à l'unanimité.

Autres membres du Bureau :

Les autres membres du Bureau pour l'année à venir seront : Mme Brigitte Schneider-Bidaux (Verts), M. Jean Berthet (Troinex Alternative) et M. Marc Botbol (Hors-parti).

5. Approbation des comptes 2013

5.1 Rapport de la commission « finances et sécurité » du 28 avril 2014.

M. Bourqui donne lecture de son rapport de commission (annexe 2).

Au sujet de l'achat d'un nouveau camion de voirie, M. van Loon tient à rappeler que la commune a touché une prestation de l'assurance d'un peu plus de CHF 100'000.-, qui vient en déduction du prix d'acquisition de ce véhicule qui s'élève à CHF 213'000.- comme indiqué dans le rapport.

En ce qui concerne le dépassement de crédit de CHF 75'000.- relatif au Plan directeur communal, il est confirmé à M. Forestier que cette somme a été entièrement amortie en 2013.

Il n'y a pas d'autres questions et ce rapport est adopté à l'unanimité.

5.2 Rapport de la fiduciaire

M. Berthet donne lecture du rapport de l'organe qui a vérifié les comptes 2013 de la commune, la fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA (annexe 4).

5.3 Approbation du projet de compte rendu administratif et financier pour 2013

A la demande de la Mairie, ce point est reporté à la prochaine séance.

5.4 Délibération D94 : Approbation du compte de fonctionnement et du compte d'investissement 2013, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan au 31 décembre 2013

M. Berthet donne lecture du projet de délibération suivant, **qui est approuvé à l'unanimité :**

Vu le compte administratif pour l'exercice 2013 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2013 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement,

vu le rapport de la commission des finances et de la sécurité du 28 avril 2014,

vu les articles 30, al. 1, lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de la Mairie,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
décide à l'unanimité (15 voix)**

1. *D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2013.*
2. *D'approuver le compte de fonctionnement 2013 pour un montant de CHF 8'262'604.88 aux charges et de CHF 8'088'137.98 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 174'466.90.*

3. D'approuver le compte d'investissement 2013 pour un montant de CHF 466'726.95 aux dépenses et de CHF 45'000.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 421'726.95.

4. D'approuver le financement des investissements nets de CHF 421'726.95 par l'autofinancement de CHF 1'334'560.- au moyen de la somme de CHF 1'509'026.90 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, moins l'excédent de charges du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 174'466.90.

L'excédent de financement s'élève à CHF 912'833.05.

5. D'approuver la diminution de la fortune nette de CHF 174'466.90 représentant l'excédent de charges du compte de fonctionnement.

6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant à l'actif un montant de CHF 62'402'420.59 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures de 10 à 13)	Fr. 34'922'755.39
- Patrimoine administratif (natures 14 à 15)	Fr. <u>27'479'665.20</u>
Total de l'actif	Fr. 62'402'420.59

Et au passif un montant de CHF 62'402'420.59 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr. 697'321.15
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr. 24'418'232.30
- Engagement envers des entités particulières (nature 23)	Fr. 40'306.20
- Provisions (nature 24)	Fr. 2'562'820.00
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr. 7'286'193.27
- Fortune nette (nature 29)	Fr. <u>27'397'547.67</u>
Total du passif	Fr. 62'402'420.59

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2013 à :

- engagement théorique envers le fonds de pension : CHF 845'289.-.
- cautionnement solidaire envers la Fondation Intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées :
Fr. 4'000'000.-

5.5. Délibération D95 : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir pour 2013.

Le Président donne lecture du projet de délibération suivant, **qui est approuvé à l'unanimité** :

Vu le rapport de la commission des finances du 28 avril 2014,

vu les articles 30, al. 1, lettre d) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité (15 voix)

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2013 figurant sur la liste annexée (annexe 3), pour un montant total de **CHF 258'842.54**
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

6. Projet de délibération :

6.1 Délibération D96 : Approbation des comptes 2013 :

a) de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

b) de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize »

M. Lavorel, membre du Conseil de Fondation de l'EMS, relève que les comptes 2013 n'ont pas été aussi bons que prévu, mais qu'il n'y a pas de problème particulier si ce n'est une légère diminution de la subvention de l'Etat. Il signale également que suite à une rotation de personnel assez importante, un audit a été commandé et que la situation s'est maintenant améliorée.

Egalement membre du Conseil de Fondation, M. Forestier ajoute que la subvention cantonale, qui a déjà baissé en 2013, va encore diminuer en 2014, ce qui rendra l'équilibre des comptes un peu plus difficile. Il rappelle qu'il faut en général environ 4 ans pour que le fonctionnement d'un nouvel EMS devienne vraiment stable. En ce qui concerne les soins aux résidents, les familles sont en général très contentes et les retours sont positifs. M. Forestier conclut en indiquant que grâce à l'excellent travail de M. Querio qui s'est occupé du bouclage des comptes des travaux de construction de l'EMS, le décompte final a été meilleur que prévu et a permis un remboursement de la dette de 1 million.

Il n'y a pas de questions concernant ces comptes et la délibération suivante **est approuvée à l'unanimité** :

Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées;

vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge et Troinex, et de l'Association EMS « Résidence de Drize » et le rapport sur la vérification des comptes de la fiduciaire AUREFI ;

vu la séance du Conseil de Fondation du 28 avril 2014 au cours de laquelle les comptes de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge et Troinex, et de l'Association EMS « Résidence de Drize » ont été approuvés à l'unanimité ;

sur proposition de la Mairie,

**le Conseil municipal de Troinex
décide à l'unanimité (15 voix)**

a) Fondation Intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex

1. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex avec un montant de CHF 1'472'149.18 de charges et de CHF 1'488'581.10 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 16'431.92.
2. D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 16'431.92.
3. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 24'809'396.71.

b) Association EMS « Résidence de Drize »

4. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de l'Association EMS « Résidence de Drize » avec un montant de CHF 9'417'619.- de charges et de CHF 9'475'332.30 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 57'713.30
5. D'approuver l'augmentation du capital nette de CHF 57'713.30.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'780'112.09.

7. Proposition de motion : Motion M28 du groupe des Verts : *Pour une vitesse raisonnée sur les routes et chemins de la commune : installons un ou plusieurs radars préventifs.*

Mme Schneider-Bidaux explique, pour les motionnaires, que plusieurs autres communes utilisent régulièrement ce type de radar qui est utile et efficace, car il n'a pas pour but de punir les automobilistes, mais de faire de la prévention. L'idée est donc que Troinex installe également de tels radars sur les routes de la commune. Mme Schneider-Bidaux donne ensuite lecture de la motion (annexe 4).

M. van Loon informe les conseillers que dans sa séance du 12 avril dernier, l'Exécutif a parlé de ces radars et a décidé d'en louer un au TCS. Des contacts ont donc déjà été pris avec cette association et un radar-indicateur de vitesse sera installé au début du mois de juin à la route de Pierre-Grand. La Mairie est donc favorable à cette motion.

M. Courbat fait remarquer que la commune a déjà eu recours, par le passé, à ce type de radars fournis par le TCS et M. Meynard relève qu'il serait intéressant de replacer les radars aux mêmes lieux et de comparer les données actuelles avec les anciennes.

M. Berthet se souvient qu'une collaboration en la matière existait avec la commune de Veyrier, qui possédait un tel radar. M. Meynard confirme cette information, mais lorsque ce radar est tombé en panne, Veyrier a préféré, avec l'accord de Troinex, acheter un nouvel indicateur de vitesse pour ses propres besoins uniquement.

Mme Schneider-Bidaux suggère qu'un radar soit placé sur la route de Troinex, si cela est possible sur une route cantonale. M. Jordi confirme que cela serait utile, car les automobilistes semblent rouler plus vite depuis qu'un tapis phonoabsorbant a été posé.

M. van Loon pense qu'il serait préférable de demander aux autorités cantonales de faire cette démarche et la Mairie se renseignera.

M. Niederhauser précise que les radars sont mis à disposition par le TCS pour des périodes de une ou deux semaines. La commune a pu en réserver un pour deux semaines au début du mois de juin. Il faudra ensuite voir la disponibilité de ces équipements pour les prochaines dates et lieux souhaités.

M. Jordi note que la descente pour arriver à la salle des fêtes (route de Moillebin) est dangereuse car la vitesse des voitures est souvent importante. Il propose, avec Mme Schneider-Bidaux, de prévoir ce lieu pour y placer le prochain radar.

M. Duquesne demande quel est le coût de cette démarche. M. Jordi informe que le tarif du TCS est de CHF 250.- par semaine et par radar.

M. van Loon précise que ce prix est valable pour chaque semaine de location. L'achat d'une telle installation serait bien sûr nettement plus onéreux.

M. Meynard ajoute qu'il faut 2 ou 3 personnes pour installer ce type de radar. Il faut donc également tenir compte du coût de la gestion de ces installations.

M. van Loon propose que la motion soit amendée de la manière suivante : remplacer « étudier » par « poursuivre l'étude ». Mme Schneider-Bidaux est d'accord de modifier la motion des Verts selon la proposition de M. le Maire.

Soumise au vote, la motion amendée est acceptée à l'unanimité.

8. Propositions de résolutions :

8 a) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, *concernant le règlement du Fonds de décoration de la Commune de Troinex*

8 b) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, *concernant le report de l'élection complémentaire de membres du Comité du Fonds de décoration de la commune de Troinex*

M. Forestier demande au Président une suspension de séance avant de traiter ce point.

Après une brève interruption, la séance reprend et M. Forestier confirme que les deux résolutions ci-dessus sont maintenues, malgré la lettre lue par le Président au point 2.

8 a) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, concernant le règlement du Fonds de décoration de la Commune de Troinex

M. Forestier donne lecture de cette proposition de résolution (annexe 5), puis le Président ouvre le débat.

Mme Schneider-Bidaux, qui n'est pas étonnée par cette résolution de l'Entente, se déclare favorable à cette proposition qui convient au groupe des Verts. Ceux-ci ont en effet étudié d'autres règlements et statuts existants et avaient l'intention de proposer une fusion entre le Fonds de décoration et le Comité de la Ferme Rosset, qui travaillent tous les deux à la promotion de la culture au sein de la commune. Mme Schneider-Bidaux relève que les statuts de la Ferme Rosset ne font pas référence aux groupes politiques pour l'élection de ses membres, ce qui est préférable. Les Verts proposent donc d'étendre la résolution à l'examen du règlement et des statuts de ces deux groupes.

M. Forestier est d'accord de repenser l'organisation des deux institutions, mais pas de les mêler dans la même résolution, car cela demande une plus grande réflexion. Il invite cependant les Verts à présenter une motion dans ce sens s'ils le souhaitent.

M. Meynard rappelle qu'il y a un aspect juridique (la question du règlement) et un aspect culturel, qu'il faut différencier et traiter de manière chronologique.

M. Forestier indique que d'autres règlements communaux (par exemple celui du Conseil municipal) pourraient également être révisés par cette commission ; il propose donc de renvoyer cette résolution à une nouvelle commission ad hoc « règlements » qui devrait être nommée par le Conseil municipal lors de la prochaine séance et qui pourrait ensuite « dépoussiérer » certains règlements.

M. van Loon propose au Conseil de se prononcer sur cette résolution et de demander ensuite au président de la future commission de fixer la procédure choisie et le calendrier nécessaire pour mener à bien cette étude.

Mme Hirsch confirme que d'autres règlements, notamment celui du Conseil municipal, devront être révisés et que la création d'une commission ad hoc permettrait d'entreprendre ce travail. Elle propose donc de se prononcer sur cette résolution ce soir et de prévoir la nomination d'une commission au prochain Conseil municipal.

M. Niederhauser confirme que cette procédure est tout à fait adéquate.

M. Berthet propose donc que la discussion pour créer une commission ad hoc pour tous les règlements communaux soit reprise à la prochaine séance et que le Conseil vote ce soir sur la résolution.

Soumise au vote, **la résolution est acceptée à l'unanimité, moins une abstention (V).**

8 b) Résolution de Mmes Bernardet, Deshayes, Hirsch, et MM. Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux, concernant le report de l'élection complémentaire de membres du Comité du Fonds de décoration de la commune de Troinex

M. Forestier donne lecture de cette proposition de résolution (annexe 6), puis le Président ouvre le débat.

Considérant les discussions précédentes et le vote de la résolution 8a), Mme Schneider-Bidaux estime que l'élection des deux autres candidats est possible, ce qui permettra au Fonds de décoration de fonctionner, ceci même si le groupe des Verts n'a pas de candidat pour l'instant.

Mme Hirsch n'est pas opposée à ce qu'on procède à la désignation de deux membres, mais il ne faudrait pas parler « d'élection » puisque ce terme n'est pas utilisé dans le règlement actuel.

M. van Loon rappelle que ce règlement est un « copier-coller » de celui de Veyrier et que le Conseil municipal de cette commune élit régulièrement de nouveaux membres, comme cela s'est fait à Troinex depuis que le Fonds de décoration existe.

M. Forestier propose de se concentrer sur la question qui semble la plus importante, à savoir la révision du règlement du Fonds de décoration. La question de l'élection et du choix des personnes sera traitée ultérieurement, à moins que cela mette en péril le fonctionnement du Fonds.

Au vu de la tournure du débat, M. Lavorel confirme que le Comité du Fonds pourra fonctionner quelques mois sans les 3 membres à désigner.

Le Président met donc au vote la résolution, **qui est acceptée par 11 OUI, 2 NON (1 V, 1 TA) et 2 abstentions (2 V).**

9. Election de 3 membres du Comité du Fonds de décoration communal, en remplacement de 3 membres démissionnaires

Compte tenu des discussions et des votes du point 8 ci-dessus, ce point est retiré de l'ordre du jour.

10. Propositions individuelles et questions.

Evénements organisés le jeudi soir : Mme Hirsh indique que pour des raisons professionnelles, elle ne peut se libérer le jeudi soir, date qui est souvent retenue pour l'organisation d'événements communaux à caractère culturel par exemple. Elle demande s'il est possible de changer parfois de jour.

M. van Loon explique que le jeudi a été choisi car il s'agit d'un jour sans séance de commission et qui convient à la majorité, mais il prend note de cette remarque.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h25.

Le Président
Jean Berthet

Le Secrétaire
Olivier Niederhauser

Bertrand de Weck
1 B, chemin Sous-le-Crêt
1256 Troinex

Troinex, le 11 mai 2014

Monsieur
Jean Berthet
Président du Conseil municipal
Place de la Mairie
1256 Troinex

Monsieur le Président,
Cher Jean,

Trois sièges sont aujourd'hui à repourvoir au sein du Fonds de décoration communal. Ce renouvellement constitue une étape importante dans son fonctionnement, puisque cela concerne près de la moitié de son effectif. Les nouveaux membres, comme les anciens, devront trouver la bonne alchimie pour travailler de manière harmonieuse, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Pour ma part, c'est dans cet esprit que j'ai déposé ma candidature au Fonds de décoration communal, candidature relayée par le groupe des Verts.

Une séance de présentation du Fonds a été organisée jeudi 17 avril afin de permettre aux uns et aux autres de faire (mieux) connaissance et de se familiariser avec le fonctionnement, les actions et les projets du Fonds. Cette utile séance s'est déroulée dans un climat tout à fait agréable. Je tiens ici à le souligner et à remercier son président, Monsieur Frédéric Reymond.

Malgré cela, l'annonce de ma candidature a soulevé un vent de protestation chez certains conseillers municipaux et chez une membre actuelle du Fonds, en particulier.

Ces réactions, irrationnelles, fondées sur la peur et le rejet, s'en prennent à ma personne et relèvent de représentations et d'a priori, voire de la légende villageoise. Ce comportement est particulièrement blessant, dans la mesure où personne n'a eu la simplicité ou le courage de m'interpeller directement.

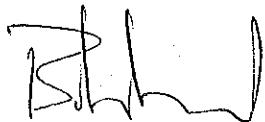
En tant que Directeur d'une importante école publique genevoise, fréquentée par près de mille élèves, dont des jeunes troinésiens, je crois avoir fait la preuve, auprès de mon employeur, l'Etat de Genève, et des 125 collaborateurs de l'ECG Ella-Maillart, de mes capacités à travailler en équipe, privilégiant le dialogue et la recherche du consensus.

C'est dans cet esprit que j'ai posé ma candidature au Fonds de décoration, manifestant ainsi mon engagement citoyen, dans la commune où j'habite depuis vingt ans.

A l'approche de ma retraite professionnelle, différentes propositions m'ont été adressées par des associations et leur comité. J'ai décidé de privilégier ces pistes qui vont me permettre de m'investir dans des conditions agréables avec des gens intéressants.

Par la présente je retire donc ma candidature du Fonds de décoration.

En vous remerciant de donner lecture de ce courrier à l'ensemble du Conseil municipal, je vous adresse, Monsieur le Président, cher Jean, mes meilleures salutations.



Bertrand de Weck

Copie : Monsieur Frédéric Reymond, Président du Fonds de décoration
Monsieur Potter van Loon, Maire
Les Verts de Troinex

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Séance du 28 avril 2014

Objet : examen des comptes 2013

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Lors de sa séance du 28 avril, la commission des finances s'est réunie afin d'étudier les comptes 2013 de la Commune.

L'exercice 2013 était une fois encore inscrit dans un contexte délicat tout en portant les fruits de la gestion prudente des dernières années et de l'augmentation attendue des revenus, notamment liée à la hausse du taux de part privilégiée.

L'examen des documents soumis à l'appréciation des commissaires a été exhaustif et a suscité de nombreuses questions. De manière, générale, la commission tient à souligner une fois encore la clarté des documents soumis et des justifications données.

Compte de fonctionnement

Les membres de la commission ont examiné les rubriques du compte de fonctionnement et ont posé diverses questions à la Mairie, qui a répondu à la satisfaction des commissaires présents.

- La production estimée des recettes fiscales 2013 portée en compte atteint CHF 5'602'711.- soit une amélioration de CHF 442'711.- par rapport au budget, sous l'effet notoire de l'augmentation de la part privilégiée de la commune qui passe de 31% en 2012 à 50% en 2013.
- Des correctifs des estimations d'impôts des années précédentes s'élèvent à CHF 247'611.- en faveur de la commune.
- En ce qui concerne les charges, il convient de souligner l'apport extraordinaire de CHF 316'599.- dédié à la recapitalisation de la fondation de prévoyance CAP ; non budgétée, cette charge a fait l'objet d'une délibération votée par le Conseil municipal le 18 février 2013.
- La subvention versée à la Crèche de la Cigogne inclut un versement extraordinaire de CHF 42'166.- non budgété. Ce montant est la contribution de notre commune à l'apport extraordinaire demandé à la Crèche dans le cadre de la recapitalisation de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CIA).
N.B. : le montant total réclamé à l'établissement se monte à CHF 259'053.- et est réparti entre communes sur le nombre moyen de places occupées entre 2008 et 2012.
- Relevons également un important dépassement de CHF 102'996.95 concernant les routes communales. Il concerne les travaux de réfection des routes et des ponts Lullin et d'Evordes mais également les aménagements provisoires des chemins de Saussac, Drize et Moulins-de-Drize qui ont fait l'objet d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 90'000.- voté le 17 juin 2013.
- Le dépassement de crédit pour l'étude du Plan Directeur Communal a été amorti sur 2013, laissant apparaître un dépassement de CHF 75'000.- par rapport au budget.

2) Compte des investissements et bilan au 31.12.2013

Le compte des investissements 2013 tout comme le bilan au 31 décembre 2013 ont également été passés en revue.

Les investissements bruts s'élèvent à CHF 466'727.-. L'achat d'un nouveau camion de voirie – en remplacement du véhicule volé – représente à lui seul CHF 213'500.-.

Au terme des débats, le Président de la Commission a mis au vote les comptes 2013 bouclés de la manière suivante :

Compte de fonctionnement 2013 :

Revenus :	CHF 8'088'137.98
Charges :	<u>CHF 8'262'604.88</u>
Excédent de charges :	CHF (174'466.90)

Investissements 2013 :

Dépenses :	CHF 466'726.95
Recettes :	<u>CHF 45'000.00</u>
Investissements nets :	CHF 421'726.95

Bilan au 31.12.2013 : CHF 62'402'420.59, à l'actif comme au passif.

Il convient de souligner que sans la dépense exceptionnelle de CHF 316'599.- liée à la recapitalisation de la caisse de prévoyance du personnel, nous aurions enregistré un excédent de revenus de CHF 142'132.- pour l'exercice 2013. Ceci est d'autant plus réjouissant qu'un déficit de CHF 452'064.- avait été initialement budgété.

Enfin, les liquidités de la Commune sont en hausse de CHF 701'490.- au 31 décembre 2013 et atteignent CHF 8'300'281.-

Ces comptes de l'exercice 2013 ont été acceptés à l'unanimité par la commission, qui vous recommande dès lors, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, de les approuver.

Troinex, le 7 mai 2014

Sébastien Bourqui
Rapporteur

D95 - LISTE CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2013

Comptes	Dépassements
0200.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 1.60
0500.3010	Traitements du personnel 19'293.80
0500.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 2'615.15
0500.3100	Fournitures bureau, imprimés, publ. 4'526.45
0500.3150	Maintenance machines 2'390.90
0500.3187	Réceptions 1'210.35
0803.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 59.50
0803.3130	Achats fournitures et marchandises 41.05
0808.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 59.55
0808.3130	Achats fournitures et marchandises 590.95
0809.3010	Traitements du personnel 7'386.60
0809.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 1'132.95
0809.3130	Achats fournitures et marchandises 2'121.35
0809.3140	Entretien immeubles par des tiers 14'215.60
0809.3141	Nettoyage immeubles par des tiers 372.65
1100.3090	Autres charges du personnel 422.55
1400.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 734.45
1400.3110	Mobilier, machines, matériel, véh. 3'634.60
1400.3120	Eau, énergie, combustibles 22.75
1400.3180	Assurances, tél, honoraires 1'001.55
1400.3182	Soldes gardes salle des fêtes 2'760.00
1400.3190	Frais divers 138.90
2100.3030	Assurances sociales (AVS, etc) 3.00
2100.3110	Mobilier, machines, matériel, véh. 2'865.95
2100.3170	Dédommagement courses scolaires 622.35
2100.3650	Subv. Cuisines scolaires 12'592.05
3000.3110	Mobilier, machines, matériel, véh. 3'969.80
3000.3631	Atrib. Au Fds de décoration 115.00
3001.3120	Eau, énergie, combustibles 421.15
3001.3140	Entretien immeubles par des tiers 3'562.25
3400.3110	Mobilier, machines, matériel, véh. 1'200.00
5400.3120	Eau, énergie, combustibles 1'832.55
5400.3650	Subvention inst.jeunesse 4'573.50
5400.3653	Subv. Crèche La Cigogne, Vessy 44'784.45
5800.3190	Frais divers, sortie et repas Aînés 4'772.20
5800.3521	Part. frais locaux CASS Carouge 12'822.00
5800.3650	Subv. Œuvres sociales suisses 750.00
6200.3110	Mobilier, machines, matériel, véh. 3'212.75
6200.3130	Achats fournitures et marchandises 6'347.20
6200.3140	Entretien courant rtes communales 14'031.32
6200.3141	Réfection/travaux rtes communales 12'996.95
6200.3142	Entretien bâtiment voirie 3'394.95

Commune de Troinex

Comptes

6500.3660	Subv. Abonnements annuels Unireso
7200.3140	Entretien immeubles par des tiers
7200.3182	Frais traitements autres déchets
9000.3460	Compensation aux communes françaises
9000.3510	Frais de perception des impôts
9502.3140	Gd-Cour 2 - Entretien immeuble
9503.3120	Gd-Cour 4 -Eau, énergie, combustible
9504.3110	Gd-Cour 6 - Mobilier, matériel
9504.3120	Gd-Cour 6 - Eau, énergie, combustibles
9506.3120	Dusonchet 1-5 - Eau, énergie, combust.
9521.3140	La Chaumière - Entretien immeuble

Dépassements

800.00
4'509.70
1'516.85
18'862.96
17'718.11
75.80
2'077.90
9'400.00
220.80
88.80
3'968.95

TOTAL

258'842.54

MOTION

Présentée au Conseil municipal de Troinex du 12 mai 2014

De Brigitte Schneider-Bidaux, Thomas Jordi, Stéphane Sizonenko

Pour une vitesse raisonnée sur les routes et chemins de la commune : installons un ou plusieurs radars préventifs

Considérant,

- qu'il est démontré que la prévention est très importante en matière de sécurité routière ;
- qu'il est possible d'installer à un prix raisonnable des radars préventifs afin de rendre attentifs les conducteurs et les riverains attentifs à la vitesse des véhicules ;
- que la Commune de Troinex va très prochainement mettre une partie de ses routes et chemins à 30 Km/h conformément aux vœux d'une grande partie des habitants ;
- qu'il est important que ces limites de vitesse soient respectées pour la sécurité et le bien-être des habitants de la commune (moins de nuisances sonores) ;
- que ces installations sont amovibles et donc utilisables à différents lieux à des moments différents ;
- que ces installations sont faciles à mettre en place ;
- que les finances de la Commune de Troinex sont sur la voie d'une amélioration et donc qu'une dépense de ce type est envisageable
- que plusieurs communes avoisinantes ont déjà utilisé avec succès ces radars préventifs (diminution de la vitesse et conscientisation des usagers) ;
- que le TCS propose cette prestation ;

Le Groupe des Verts propose au Conseil Municipal de Troinex

- d'inviter la mairie à étudier la possibilité d'installer ce type de radar
- d'inviter la mairie à prendre contact avec le TCS qui propose ces radars

En espérant que vous prendrez cette motion en considération

Troinex, le 20 avril 2014

Brigitte Schneider-Bidaux, Thomas Jordi, Stephan Sizonenko

RESOLUTION

De Mesdames Bernardet, Delavy, Deshayes, Hirsch et Messieurs Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux

CONCERNANT LE REGLEMENT DU FONDS DE DECORATION DE LA COMMUNE DE TROINEX

considérant,

le renouvellement d'une partie des membres du comité du fonds de décoration de la commune,

que la recherche de nouveaux membres, uniquement proposés par les partis politiques en présence au Conseil municipal, n'a pas été une tâche aisée pour certains,

que le règlement doit de toute façon être revu concernant la durée du mandat de ses membres puisqu'une législature se voit étendue de 4 à 5 ans,

qu'il serait opportun de réétudier le système de sélection et d'élection des membres de ce comité,

l'article 17 du règlement du fonds de décoration qui stipule que ce règlement peut être changé en tout temps,

LES AUTEURS PROPOSENT

au Conseil municipal de procéder à la révision dudit règlement sans délais.

RESOLUTION

De Mesdames Bernardet, Delavy, Deshayes, Hirsch et Messieurs Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux

CONCERNANT LE REPORT DE L'ELECTION COMPLEMENTAIRE DE MEMBRES AU COMITE DU FONDS DE DECORATION DE LA COMMUNE DE TROINEX

considérant,

la résolution de Mesdames Bernardet, Delavy, Deshayes, Hirsch et Messieurs Bahon, Botbol, Bourqui, Courbat, Duquesne, Forestier, Kaiser, Menu, Conseillers municipaux concernant le règlement du fonds de décoration de la commune de Troinex,

que ce règlement n'est plus à jour,

que la procédure d'élection de nouveaux membres engendre la polémique,

le risque encouru en raison de cette polémique de mettre en péril la pérennité même du fonds de décoration et la sérénité des travaux du comité,

LES AUTEURS PROPOSENT

au Conseil municipal de surseoir à l'élection complémentaire de membres du comité du fonds en attendant la révision nécessaire du règlement de ce fonds.